

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL (NOMINATIFS) N°IDF-041-2024-04

PUBLIÉ LE 17 AVRIL 2024

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Direction de l Offre de Soins (DOS)

IDF-2024-04-02-00042 - Arrêté n° DOS 2024/745 portant modification de I autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA » sis 10-12 avenue Rolland Moreno, ZAC des Epineaux, 95740 FREPILLON (4 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-04-02-00042

Arrêté n° DOS 2024/745 portant modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA » sis 10-12 avenue Rolland Moreno, ZAC des Epineaux, 95740 FREPILLON





AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE-DE-FRANCE

Arrêté n° DOS - 2024/745

portant modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA » sis 10-12 avenue Rolland Moreno, ZAC des Epineaux, 95740 **FREPILLON**

LA DIRECTRICE GENERALE PAR INTERIM DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE-DE-**FRANCE**

- VU Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;
- ٧U La loi nº 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- ۷U Le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208;
- ۷U Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- ۷U L'arrêté du 15 juillet 2021 modifié fixant la liste des laboratoires de biologie médicale de référence ;
- VU L'arrêté du 28 février 2024 modifié portant attribution de fonctions de Madame Sophie MARTINON, directrice générale par intérim de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, à compter du 4 mars 2024;
- ۷U L'arrêté n° DOS-2024/011 du 4 mars 2024 portant délégation de signature de la Directrice générale par intérim de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- ۷U L'arrêté n° DOS-2024/637 en date du 11 mars 2024 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA », sis 10-12 avenue Rolland Moreno, ZAC des Epineaux, 95740 FREPILLON;

CONSIDERANT Le courriel en date du 21 mars 2024 de Madame Audrey LANNOY, directrice qualité du laboratoire de biologie médicale « CERBA », exploité par la Société d'Exercice Libérale A Forme Anonyme « CERBA », sise 10-12 avenue Rolland Moreno, ZAC des Epineaux, 95740 FREPILLON, afin de prendre en compte la prorogation de l'autorisation d'exploiter le site sis 7 rue de l'Equerre à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310) jusqu'au 2 juillet 2024 ;

CONSIDERANT

Le fait que, dans le cadre du déménagement de ses locaux, le laboratoire de biologie médicale « CERBA » a été autorisé à titre dérogatoire, par un arrêté n°DOS2023-3806 en date du 2 novembre 2023, à exploiter le site sis 7 rue de l'Equerre à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310) jusqu'au 2 mai 2024 en sus du site actuel sis 10-12 avenue Rolland Moreno, ZAC des Epineaux, 95740 FREPILLON ouvert depuis le 2 novembre 2023:

CONSIDERANT

Que l'autorisation précitée a été accordée en raison du nécessaire transfert échelonné de l'ensemble des activités du site sis 7 rue de l'Equerre à SAINT-OUEN-

L'AUMONE (95310) vers le site10-12 avenue Rolland Moreno, ZAC des Epineaux, 95740 FREPILLON, justifiant que les personnels travaillent pendant une période de six mois du 2 novembre 2023 jusqu'au 2 mai 2024 sur les deux sites avec un seul numéro d'exercice ;

CONSIDERANT

Le fait que le laboratoire de biologie médicale « CERBA » a informé les services de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France de l'avancement des travaux et du report de l'installation de la chaîne pré-analytique ayant entrainé une reprogrammation du déménagement de l'automate de biochimie, COBAS 8000, courant juin 2024 sous réserve des disponibilités du fournisseur ;

CONSIDERANT

Qu'au vu de ces éléments, il apparaît nécessaire de permettre au laboratoire de biologie médicale « CERBA » de continuer à exploiter le site sis 7 rue de l'Equerre à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310) au-delà de l'échéance initiale du 2 mai 2024, et ce jusqu'au 2 juillet 2024 ;

CONSIDERANT

Les conditions de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA » sont pour le reste inchangées ;

ARRETE:

ARTICLE 1er:

Le laboratoire de biologie médicale « CERBA » sis 10-12, avenue Rolland Moreno – ZAC des Epineaux à Frépillon (95740), codirigé par Mesdames Aurélie DRISS-CORBIN et Bénédicte ROQUEBERT, biologistes coresponsables, exploité par la Société d'Exercice Libéral à Forme Anonyme « CERBA » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 95 000 380 6, est autorisé à fonctionner sous le n° 95-9 sur le site cidessous :

Le site de Saint-Ouen l'Aumône, jusqu'au 2 juillet 2024
 7 rue de l'Equerre à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310)
 Fermé au public

Pratiquant les activités de biochimie-génétique (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie, génétique constitutionnelle, génétique somatique), immunologie-hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie, auto-immunité, allergie, immunologie cellulaire spécialisée et histocompatibilité), microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, virologie)
N° FINESS ET en catégorie : 610 : 95 000 381 4

Le site de Frépillon, depuis le 2 novembre 2023
 10-12, avenue Rolland Moreno – ZAC des Epineaux à FREPILLON (95740)
 Fermé au public

Pratiquant les activités de biochimie-génétique (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie, génétique constitutionnelle, génétique somatique), immunologie-hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie, auto-immunité, allergie, immunologie cellulaire spécialisée et histocompatibilité), microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, virologie)

N° FINESS ET en catégorie : 610 : 95 000 381 4

La liste des biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale est inchangée :

- 1. Madame Aurélie DRISS-CORBIN, pharmacien, biologiste coresponsable, Présidente, associée
- 2. Madame Bénédicte ROQUEBERT, pharmacien, biologiste coresponsable et Directrice générale, associée
- 3. Madame Sylvie GRUEZ-CADO, pharmacien, biologiste médical, associée

- 4. Monsieur Hamid BELAOUNI, médecin, biologiste médical, associé
- 5. Monsieur Jean-Marc COSTA, pharmacien, biologiste médical, associé
- 6. Madame Marie-Magdelaine COUDE, pharmacien, biologiste médical, associée
- 7. Madame Sabine DEFASQUE, médecin, biologiste médical, associée
- 8. Madame Fabienne FLOCH, pharmacien, biologiste médical, associée
- 9. Madame Amandine GANON, médecin, biologiste médical, associée
- 10. Madame Pascale KLEINFINGER, médecin, biologiste médical, associée
- 11. Madame Laurence LOHMANN, médecin, biologiste médical, associée
- 12. Madame Marianne PERRET, pharmacien, biologiste médical, associée
- 13. Monsieur Simon SAMAAN, pharmacien, biologiste médical, associé
- 14. Madame Stéphanie SCHMIT, pharmacien, biologiste médical, associée
- 15. Madame Sabine TROMBERT-PAOLANTONI, pharmacien, biologiste médical, associée
- 16. Madame Laura VERDURME, pharmacien, biologiste médical, associée
- 17. Madame Armelle LUSCAN VALERI, pharmacien, biologiste médical, associée
- 18. Madame Isabelle LANOIS, médecin, biologiste médical, associée
- 19. Monsieur Detlef TROST, biologiste généticien
- 20. Madame Mylène VALDUGA, biologiste généticien, associée
- 21. Madame Abla AMARA PETITJEAN, pharmacien, biologiste médical, associée
- 22. Madame Mathilde ROUSSEL, médecin, biologiste médical, associée
- 23. Madame Stéphanie MALARD, pharmacien, biologiste médical, associée
- 24. Madame Anne LEGRAND, pharmacien, biologiste médical associée
- 25. Monsieur Benoît VISSEAUX, pharmacien, biologiste médical associé
- 26. Madame Sara CHIKHI, pharmacien, biologiste médical associée
- 27. Madame Aline RECEVEUR, médecin, biologise médical salariée
- 28. Madame Camille D'HUMIERES, pharmacien, biologiste médical associée
- 29. Madame Marie SENANT, pharmacien, biologiste médical salariée
- 30. Madame Marine BILLET-DELECOURT, pharmacien, biologiste médical salariée
- 31. Monsieur Guillaume HERBRETEAU, médecin, biologiste médical salarié
- 32. Madame Claire BRACQUEMART, pharmacien, biologiste médical salarié.

La répartition du capital social et des droits de vote de la SELAFA « CERBA » est inchangée :

Associés	Nombre d'actions	Capital en %	Droits de vote en %
Sylvie GRUEZ-CADO	21 748	36,25%	36,25%
Aurélie DRISS CORBIN	16 120	26,87%	26,87%
Bénédicte ROQUEBERT	3 504	5,84%	5,84%
Hamid BELAOUNI	262	0,44%	0,44%
Jean-Marc COSTA	262	0,44%	0,44%
Sabine DEFASQUE	262	0,44%	0,44%
Fabienne FLOCH	262	0,44%	0,44%
Amandine GANON	210	0,35%	0,35%
Pascale KLEINFINGER	657	1,10%	1,10%
Laurence LOHMANN	131	0,22%	0,22%
Sabine TROMBERT	262	0,44%	0,44%
Marie-Madeleine COUDE	262	0,44%	0,44%
Stéphanie SCHMIT	262	0,44%	0,44%

Mylène VALDUGA	262	0,44%	0,44%
Laura VERDURME	262	0,44%	0,44%
Simon SAMAAN	262	0,44%	0,44%
Isabelle LANOIS	1	0,00%	0,00%
Marianne PERRET	1	0,00%	0,00%
Abla Amara PETITJEAN	1	0,00%	0,00%
Mathilde ROUSSEL	1	0,00%	0,00%
Armelle LUSCAN VALERI	1	0,00%	0,00%
Stéphanie MALARD	1	0,00%	0,00%
Sara CHIKHI	1	0,00%	0,00%
Benoît VISSEAUX	1	0,00%	0,00%
Anne LEGRAND	1	0,00%	0,00%
Camille D'HUMIERES	1	0,00%	0,00%
S/Total Associés Professionnels Internes	45 000	75 %	<i>75</i> %
Société CEFID	15 000	25 %	25,00%
S/Total Tiers Porteurs	15 000	25 %	25 %
TOTAL	60 000	100%	100%

- **ARTICLE 2º**: L'arrêté n°DOS-2024/637 en date du 11 mars 2024 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA », sis 10-12, avenue Rolland Moreno ZAC des Epineaux à Frépillon (95740) est abrogé.
- **ARTICLE 3**e: Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- **ARTICLE 4**°: Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 2 avril 2024

Pour la Directrice générale par intérim de l'Agence Régionale de santé d'Ile-de France

Par délégation Le Directeur du pôle Efficience

Signé

Fabien PÉRUS